

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'association En attendant Nadeau

Objet

Sur convocation du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire de l'association En attendant Nadeau a eu lieu en ligne le 10 avril 2025, à 18 h. Les différents votes ont été effectués par l'intermédiaire de l'application de vote en ligne Balotilo. L'assemblée était présidée par Pierre Benetti, président de l'association.

Ordre du jour

1. Rapport moral du président
2. Rapport financier du trésorier sur l'exercice 2024
3. Ratification des modifications apportées aux statuts et au règlement intérieur de l'association
4. Approbation du montant de la cotisation à l'association
5. Élection des membres du CA
6. Questions diverses

Le Conseil d'administration sortant

Pierre Benetti, présidente
Tiphaine Samoyault, vice présidente
Sébastien Omont, secrétaire général
David Azoulay, trésorier
Philippe Artières
Sonia Dayan-Herzbrun
Natalie Levisalles
Vincent Milliot
Claire Paulian
Jean-Yves Potel
Hugo Pradelle
Pierre Tenne

L'Équipe

Co-direction éditoriale
Pierre Benetti et Hugo Pradelle
Relation avec les éditeurs – assistante de rédaction
Sirène Poirier

Thierry Laisney, correcteur
Delphine Presles, graphiste

1. Rapport moral du président, Pierre Benetti

L'automne 2025 marquera les dix ans des premières réunions d'*En attendant Nadeau* et le 13 janvier 2026, notre journal fêtera les dix ans de son premier numéro. Ces dates permettent de mesurer la continuité d'un désir collectif : faire un journal littéraire ensemble, inscrire la littérature, les idées et les arts dans notre présent, tout en portant un rapport vivant à un passé : l'aventure de Maurice Nadeau et de ses amis. Continuité, aussi, de la trajectoire suivie par un projet qui, initialement provisoire, est devenu pérenne. Tout cela sous l'impulsion libre et toujours renouvelée de collaboratrices et collaborateurs se faisant l'amitié de donner de leur temps, de leur énergie, pour rendre publics, c'est-à-dire partageables, leurs points de vue, leurs connaissances, leurs goûts, leurs expériences à travers des articles sur les livres, les créations et les débats du moment. En dépit de nombreuses difficultés, tout en maintenant son exigence et son indépendance, *En attendant Nadeau* poursuit son existence si singulière et si précieuse, précieuse parce que singulière.

Pour ce qui est de l'année écoulée, plusieurs points positifs sont à souligner en ce qui concerne les activités de l'association soutenant la publication d'*EaN*.

Depuis la mise à disposition de la bibliothèque de la Maison de la poésie, en juin 2024, le journal est réalisé dans de bien meilleures conditions que les deux années précédentes ; c'est un réel soulagement de pouvoir travailler et d'échanger dans un lieu durable, accueillant et chaleureux, qui permet l'organisation de nos réunions (les comités et les conseils d'administration) ainsi que la réception des livres de manière aisée, grâce à la direction et à l'équipe de la Maison de la poésie, que nous remercions vivement de sa disponibilité. L'actualisation (par Sébastien Omont, secrétaire général de l'association) des statuts de l'association et la mise en ligne de la nouvelle page d'archives du journal (par Sirine Poirier, assistante de la rédaction) ont permis de clore deux chantiers anciens et importants.

La singularité d'*EaN* ne provient pas uniquement de ce que nous écrivons, mais de principes collectifs et amicaux qui font reposer essentiellement la réalisation du journal sur l'implication bénévole de ses membres. Il convient donc de remercier vivement toutes celles et tous ceux qui ont participé au journal au cours de l'année, en écrivant des articles, en composant des numéros ou en lançant des idées de publications. Il faut y ajouter les personnes fortement mobilisées pour animer les comités (Sébastien Omont pour la littérature, Philippe Artières, Jean-François Laé et Vincent Milliot pour les sciences humaines), préparer les newsletters, lesquelles constituent à ce jour notre seul canal de communication publique (Dominique Goy-Blanquet et Sébastien Omont), ou encore lancer de nouvelles chroniques (Jean-Yves Potel pour « En bref », Sirine Poirier pour les revues). Ce rapport est l'occasion de souhaiter de nouveau la bienvenue aux nouveaux membres du comité : Florence Olivier, Thibaud Le Texier et Valentin Hiegel, et de saluer de nouveau la mémoire de notre ami Michel Plon, collaborateur de *la Quinzaine littéraire* puis membre fondateur d'*EaN*, disparu le 6 août 2024.

Notre singularité vient aussi de la mise à disposition en accès libre de toute notre production, mais elle n'est pas sans coût et les remarques faites lors des précédents rapports à propos du modèle économique et des développements d'*EaN* demeurent valables. Nos belles réalisations ne doivent pas faire oublier le fait que le journal est réalisé dans des conditions fragiles, qui demandent une implication personnelle conséquente de la part de ses membres et rendent nécessaires les soutiens financiers, qu'il s'agisse de notre partenaire *Mediapart* d'une part et de nos donateurs d'autre part. Le bilan positif du dernier appel à dons (mis en œuvre par Sébastien Omont et David Azoulay, trésorier) nous incite à poursuivre dans cette voie tout en laissant ouverte la réflexion sur d'autres

modèles. Ce rapport veut ainsi saluer toutes celles et tous ceux qui ont soutenu le journal au cours de l'année, en les invitant à continuer de nous accompagner de toutes les manières possibles.

Le rapport moral est approuvé : Oui : 125. Non : 0. Ne se prononce pas : 14

2. Rapport financier du trésorier, David Azoulay, sur l'exercice 2024

En 2024, les produits se montent à 29 819 euros provenant des dons à hauteur de 18 819 euros et de la vente d'articles pour 11 000 euros. En 2023 les recettes étaient de 45 109 euros, soit - 31%. Mais si l'on exclut la subvention du Fonds stratégique pour le développement de la presse (FSDP) versée en 2023 de 11 648 euros, le produit de l'association pour 2024 serait en baisse de 11%. En cause évidemment la baisse des dons de 13%, comme vous pouvez le voir sur le schéma de l'annexe 2.

À noter que cette baisse s'explique par un appel aux dons plus tardif que d'habitude, en décembre 2024, dont l'encaissement s'est fait en janvier 2025.

Les charges couvrent la réalisation du journal pour un montant de 39 917 euros répartis de la façon suivante :

- Prestations courantes (corrections, iconographie, secrétariat de rédaction) : 32 083 euros
- Frais divers (comptabilité, banque, hébergement internet, maintenance) : 3 453 euros
- Fournitures, location, primes d'assurance, frais de réception : 3 281 euros
- Amortissements : 1 101 euros.

Le total des charges est inférieur à celui de 2023 qui s'élevait à 49 218 euros, soit – 19%

Au total, le résultat d'exploitation pour 2024 se monte à -10 098 euros. L'association termine l'année avec un actif circulant net de 20 857 euros, dont 318 euros d'immobilisations et une disponibilité bancaire de 20 491 euros. Les comptes clos au 31 décembre 2024 ont été signés par Eric Hainaut, expert comptable au cabinet Émargence.

Plusieurs intervenants soulignent la nécessité de trouver de nouvelles sources de financement. En réponse à une question, il est rappelé qu'En attendant Nadeau avait sollicité le CNL dès 2017.

Une membre de l'association souligne que, sur HelloAsso, la différence entre un simple don et une cotisation à l'association n'est pas claire. Les membres du bureau répondent qu'en effet il est prévu de rendre cette distinction plus explicite mais qu'En attendant Nadeau reste tributaire de l'organisation du site d>HelloAsso.

Le rapport financier est approuvé : Oui : 121. Non : 0. Ne se prononce pas : 18

David Azoulay : Je sou mets au vote l'approbation des comptes de l'association pour 2024.

Les comptes sont approuvés : Oui : 115. Non : 1. Ne se prononce pas : 23

4. Ratification des modifications apportées aux statuts et au règlement intérieur de l'association

Sébastien Omont, secrétaire général : le Conseil d'Administration de l'association a jugé nécessaire de procéder à une actualisation des statuts et du règlement intérieur afin de les adapter à la réalité des pratiques, notamment au fait que les Assemblées Générales se déroulent en visioconférence avec des votes en ligne. C'était aussi l'occasion de simplifier des statuts et un règlement intérieur conçus en 2016 pour une nouvelle association.

Les modifications des statuts et du règlement intérieur sont approuvées : Oui : 110. Non : 0. Ne se prononce pas : 29

4. Approbation du montant de la cotisation annuelle proposée par le CA

La proposition du CA de porter la cotisation annuelle à 20 euros est approuvée: Oui : 117. Non : 3. Ne se prononce pas : 19

5. Election des membres du CA

Cette année, deux membres arrivent au bout de leur mandat au CA, Sonia Dayan-Herzbrun, qui ne se représente pas, ainsi que Pierre Benetti, qui se représente. Il y a donc deux postes à pourvoir.

Candidats :

Dominique Goy-Blanquet : professeur émérite de littérature britannique, trustee de l'International Shakespeare Association, membre du comité de rédaction d'EaN, traductrice.

Pierre Benetti : Journaliste, docteur en anthropologie historique, critique littéraire. Co-directeur éditorial d'EaN.

Sont élus :

Dominique Goy-Blanquet : 128 voix

Pierre Benetti : 134 voix

7. Questions diverses

Il est précisé que le nombre d'abonnés à la newsletter est de 9 100, en croissance lente mais régulière, et qu'un appel aux dons, comme décidé par le CA, est prévu au début du mois de mai. Enfin, il est souligné que cette année l'Assemblée Générale a pu être tenue deux mois et demi plus tôt que l'année dernière.

Le président clôt l'Assemblée Générale.